

Les transformations de la justice pénale. Une comparaison franco-anglaise. The transformation of Criminal Justice. Comparing France with England and Wales

par Renaud Colson & Steward Field

Ce petit ouvrage bilingue propose une approche comparée de quelques grandes tendances qui affectent la transformation de la justice pénale en France et au Royaume-Uni au cours des vingt, voire des trente dernières années. Partant de l'hypothèse d'un rapprochement malgré des origines et des traditions très différentes, les auteurs décèlent trois grandes orientations communes qui pèsent sur l'évolution de la justice pénale dans les deux pays.

La première est un accent mis sur l'*accroissement des garanties procédurales*. Sont mis ici en exergue tant l'influence de sources internationales communes, telles que la Convention Européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et son article 6 §1 (le droit à un procès équitable) que le rôle des « dynamiques nationales autonomes » qui, en réponse à divers abus, ont contribué à mettre l'accent sur les garanties à offrir aux justiciables. Droits de procédure nouveaux et réformes structurelles du fonctionnement de la justice pénale - séparation des fonctions d'enquête et de poursuite en Angleterre et au Pays de Galles, remise en question du rôle de juge d'instruction en France - traduisent également ce mouvement qui répond aussi à un souci d'efficacité gestionnaire.

La seconde est le *tournant idéologique punitif* que traduit l'évolution des rapports de force au sein de du système d'administration de la justice pénale ou l'introduction de divers nouveaux dispositifs de « troisième voie ». Des deux côtés de la Manche, même si c'est à des rythmes différents, la crise de l'idéal réhabilitatif de la pénologie Welfare, la hausse des chiffres de la délinquance enregistrée et le retour de la victime sur la scène pénale ont favorisé le déploiement d'un discours sécuritaire « dramatisant le risque criminel » et le souci de répondre de manière plus systématique et plus efficace à la délinquance. Renforcement des pouvoirs de la police, glissement vers l'amont (le parquet) du centre de gravité de la justice pénale et diversification des réponses pénales (plea-bargaining, plaider-coupable), dispositifs de justice négociée ou « troisième voie ») sont ici mis en lumière pour illustrer une volonté d'« efficacité répressive ».

La troisième répond à ce qu'on pourrait appeler l'*inflexion managériale de la pénalité*. En Angleterre d'abord, en France ensuite, une rationalité gestionnaire soucieuse d'économie, d'efficacité et d'effectivité contribue à une transformation de la justice pénale comme entreprise. L'accent est mis sur la rationalisation et l'accélération de la gestion des flux judiciaires, la satisfaction des clients (au rang desquels les victimes) ou encore l'introduction d'instruments d'évaluation des résultats susceptibles d'orienter la compétition entre services. Le consumérisme et sa logique s'introduisent ici dans la justice pénale.

Pour les auteurs, ces trois grandes inflexions en tension peuvent parfois paraître contradictoires et rendre le tableau d'ensemble de la justice pénale difficile à lire. Elles n'en sont pas moins complémentaires, « faisant politiquement système » et répondent à un imaginaire commun et partagé : le souci de conjurer et de contrôler les risques - risque de dérive des appareils, risque de la délinquance, volonté de contrôle des appareils - dans des sociétés de la défiance.

L'ouvrage est court, d'une écriture limpide et présente un double intérêt. Il propose d'abord une bonne synthèse de trois grandes tendances qui, de fait, dominant l'évolution de la justice

pénale contemporaine en contexte néo-libéral. Y manque peut-être un élément, qui est celui du retour de la dangerosité, avec le redéploiement d'un droit pénal de sûreté au prix d'un principe de bifurcation des politiques pénales. Il est ensuite pourvu, pour chaque chapitre et section, d'une bibliographie utile qui permet au lecteur intéressé par un point particulier de creuser plus loin la problématique, tant en ce qui concerne la situation française qu'outre-Manche. Cela dit, le livre a le défaut de ses qualités. Brosser en 60 pages un tel tableau tient de la gageure. Aussi, l'ouvrage se présente-t-il plutôt comme une introduction aux tendances évoquées qu'à une véritable analyse de celles-ci. Il indique les pistes et balise le champ plus qu'il ne les travaille en profondeur. Au lecteur intéressé à pousser plus avant...

Yves Cartuyvels
Université Saint-Louis
Bruxelles